



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°1170) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES, BERLIOZ, POLE DOCUMENTAIRE, MESSIAEN, ROPARTZ, DOLLY, SCHERZANDO, RUBATO, PIU MOSSO, APPASSIONATO ET LADRETTE A L'ASSOCIATION «FONDATION BELL'ARTE», A TITRE PAYANT

**DÉCISION N° DM-26-132
EN DATE DU 13 MARS 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Fondation Bell'Arte » représentée par son administrateur délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alseberg, 1420 Braine l'Alleud - Belgique, d'organiser des stages de perfectionnement musicaux dans les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026 de 10h00 à 18h00 et dans la salle Berlioz, le vendredi 10 juillet 2026 de 17h30 à 21h30 pour un concert de clôture ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Fondation Bell'Arte » représentée par son administrateur délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alseberg, 1420 Braine l'Alleud - Belgique, une convention de location de salles, pour un montant de 3 061,93 € T.T.C. (trois mille soixante-et-un euros et quatre-vingt-treize centimes), auquel s'ajoute des frais de gardiennage pour un montant de 55,08 € TTC (cinquante-cinq euros et huit centimes) afin d'organiser des stages de perfectionnement musicaux. Ceux-ci sont prévus dans les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026 de 10h00 à 18h00 et dans la salle Berlioz, le vendredi 10 juillet 2026 de 17h30 à 21h30 pour un concert de clôture.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260313-lmc1H14122H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/03/2026
Date de Publication : 13/03/2026

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260313-Imc1H14122H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/03/2026
Date de Publication : 13/03/2026